

MODIFICATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Documents pour la société :

1. Si activité prévue dans les Statuts :

- Dépôt du dossier par un **mandataire** : [joindre le pouvoir](#)

2. Si activité non prévue dans les Statuts :

- 1 ex. du PV de l'assemblée générale
- 1 ex. des statuts mis à jour et certifié conforme
- 1 ex. du [journal d'annonces légales](#) ou attestation du journal mentionnant le texte et la date de parution
- Si achat de fonds : copie de l'acte d'acquisition + JAL
- Si prise en location gérance : copie du contrat + JAL
- Dépôt du dossier par un **mandataire** : [joindre le pouvoir](#)

Si activité réglementée (Cas 1 et 2) :

- Demande de carte professionnelle : [commerçant ambulant](#) - [agent immobilier](#)
- Pour les autres activités [réglementées](#)

Formulaire :

[Formulaire M2](#) téléchargeable dûment complété et signé (signer séparément les 2 feuillets) à joindre au dossier (**sauf en cas de prestation Rendez-vous - voir plus bas**)

Coût de la formalité

Payable uniquement par **chèque** libellé à l'**ordre du Tribunal de Commerce**

Activité déjà prévue dans l'objet social des statuts : <i>Pour les sociétés à associé unique personne physique et mandataire social</i>	181.04 € 79.38 €
Activité non prévue dans l'objet social des statuts :	
➡ Pour une adjonction par création ou prise en location gérance : <i>Pour les sociétés à associé unique, personne physique et mandataire social</i>	195.38 € 65.04 €
➡ Pour une adjonction par achat :	214.51 €
➡ Pour une adjonction d'activité sur un établissement secondaire : (Attestation : vérifier que cette activité est également prévue dans les Statuts)	68.14 €

Prestations complémentaires du CFE pour vous faciliter et simplifier vos démarches : 60 €

Vous êtes reçu en **rendez-vous**, vous bénéficiez d'un **conseil personnalisé**. Votre formalité est traitée immédiatement par votre interlocuteur CFE (**pas de formulaire déclaratif à remplir**). Vous repartez avec votre récépissé CFE de dépôt de dossier et votre interlocuteur vous assure un suivi personnalisé. Vous avez la garantie d'un dossier conforme.

Contact : sur rendez-vous

CCIT DE LA MARNE
CFE

SITE de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
(arrondissements de Châlons-en-Champagne,
Vitry-le-François, Sainte-Ménéhould)
42 rue Grande Etape – CS 90533
51010 Châlons-en-Champagne Cedex

SITE de REIMS
(arrondissements de Reims et Epernay)
5 rue des Marmouzets – CS 60025
51070 Reims Cedex

Tél : 03 26 50 62 05
cfe@marne.cci.fr